

CONSEIL MUNICIPAL DE LA ROCHELLE

Séance du 27 juin 2022

Projet de délibération

Service émetteur : Nature et paysage

Rédacteur : Eric PESME
Agent chargé de la saisie :

n° 34

TITRE : NATURE EN VILLE : CONVENTION REFUGE LPO POUR LA LABELLISATION DE 24 PARCS REPRESENTANT 118 HA AFIN D'AMELIORER LA PRISE EN COMPTE DE LA NATURE ORDINAIRE

Rapporteur proposé : Mme VETTER

Résumé :

L'engagement que la Ville veut prendre en faisant labelliser « Refuge LPO » ces 24 principaux sites espaces verts et établissements de découverte de la Nature, représentant une surface de 118 Ha porte sur un triple objectif :

- Mieux connaître la biodiversité spécifique de chacun de ces sites et mieux la prendre en compte en adaptant la gestion écologique à chacun des sites concernés
- Suivre l'évolution de la nature en ville par le biais de cet échantillonnage de suivi dans les sites labellisés ; les suivis réalisés sur les oiseaux seront en effet intégrateurs des modifications des écosystèmes et de l'aménagement urbain, et seront mutualisés avec le suivi national des oiseaux nicheurs qui permet de connaître les tendances d'évolution de la faune
- Communiquer les résultats obtenus et promouvoir la gestion écologique auprès des autres acteurs de l'aménagement et de la gestion du territoire rochelais : particuliers, entreprises, organismes publics gérant des espaces verts, afin de démultiplier les effets en impliquant un maximum d'acteurs à adapter leur pratiques en prenant en compte la biodiversité

Contexte

La Ville de La Rochelle entretient et gère un riche patrimoine de sites publics, espaces verts ou espaces naturels, représentant 440 Ha dont 150 ha d'espaces naturels.

La Ville de La Rochelle et la LPO Charente-Maritime travaillent en collaboration depuis de nombreuses années (au moins depuis 20 ans), essentiellement jusqu'à maintenant sur les espaces naturels de la Ville. Par exemple, le suivi annuel depuis 10 ans de la migration des oiseaux et des oiseaux nicheurs sur l'Espace Naturel Sensible du marais de Pampin, la réalisation du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de Chef de Baie, des études des oiseaux nicheurs et des libellules du marais de Tasdon, des animations grand public pour faire découvrir les richesses de biodiversité de ces sites.... D'autres collaborations ont aussi porté sur des actions visant à préserver et développer les trames vertes de la Ville (Atlas communal de la biodiversité et Plan d'action communale pour la trame verte et bleu 2016/2019 notamment). Deux espaces avaient notamment déjà été labellisés Refuge LPO : le relai nature de la Moulinette et les berges du canal de Rompsay.

Fort de ces expériences et des connaissances acquises, la Ville a fait diffuser les pratiques écologiques de gestion dans l'entretien des espaces verts : installation de prairies à fauche tardive au parc Delmas ou au parc des Minimes, utilisation de l'éco pâturage pour l'entretien de certaines prairies des parcs, mise en œuvre de paillage à base de copeaux de bois (recyclage de l'élagage) pour nourrir le sol et la vie du sol, utilisation de végétaux indigènes qui profitent à la faune dans des plantations traditionnellement horticoles, installation de gîtes et de nichoirs, maintien de végétation favorable aux pollinisateurs...

Un engagement de la Ville en faveur de la nature ordinaire formalisé avec un triple objectif

L'engagement que la Ville veut prendre en faisant labelliser « Refuge LPO » ces 24 principaux sites espaces verts et établissements de découverte de la Nature, représentant une surface de 118 Ha porte sur un triple objectif :

- Mieux connaître la biodiversité spécifique de chacun de ces sites et mieux la prendre en compte en adaptant la gestion écologique à chacun des sites concernés
- Suivre l'évolution de la nature en ville par le biais de cet échantillonnage de suivi dans les sites labellisés ; les suivis réalisés sur les oiseaux seront en effet intégrateurs des modifications des écosystèmes et de l'aménagement urbain, et seront mutualisés avec le suivi national des oiseaux nicheurs qui permet de connaître les tendances d'évolution de la faune
- Communiquer les résultats obtenus et promouvoir la gestion écologique auprès des autres acteurs de l'aménagement et de la gestion du territoire rochelais : particuliers, entreprises, organismes publics gérant des espaces verts, afin de démultiplier les effets en impliquant un maximum d'acteurs à adapter leur pratiques en prenant en compte la biodiversité

En effet, le label « Refuge LPO » repose sur une démarche qui vise à protéger et valoriser la biodiversité sur le territoire, par le biais d'un engagement pour 4 ans, par :

- Une évaluation de la biodiversité des sites et de leurs spécificités écologiques ;
- Une réflexion sur les aménagements naturels intéressants pour la faune sauvage ;
- Un plan de gestion des espaces verts concernés ;
- Un accompagnement dans la mise en place du projet.

Les 24 sites concernés sont répartis sur tous les quartiers de la ville (voir carte annexe 1)

Les 24 sites rochelais concernés sont de taille variables, comprenant des parcs, deux cimetières et deux établissements d'éducation à la nature, répartis dans tous les quartiers de la Ville. Dans le cadre de la charte « Refuge LPO », la LPO fera des inventaires et des préconisations afin de mieux intégrer la prise en compte de la biodiversité dans leur gestion. Il s'agit des sites suivant :

- parc de Laleu
- bois de Laleu
- bois La La La
- parc de Mireuil
- jardin de la Rossignolette
- cimetière Saint-Maurice
- Allées du Mail
- lac de Port Neuf

- parc Franck Delmas
- parc Alcide d'Orbigny
- parc Charruyer
- jardin des plantes
- parc des sources
- cimetière Saint-Eloi
- canal de Rompsay
- parc Lavoisier
- parc Lamennais
- parc Condorcet
- parc des Minimes
- parc des Pères
- parc de la gare

Et deux établissements :

- relai nature de la Moulinette
- Maison de la nature et de l'enfant (en attendant d'être rebaptisée par les enfants)

Objet de la convention de partenariat « Refuge LPO » entre la Ville et la Ligue de Protection des Oiseaux

La convention de partenariat porte sur 3 points :

- le suivi de la biodiversité et l'amélioration des connaissances (par la réalisation de points d'écoutes, protocole de suivi scientifique normalisé) et la définition d'un indicateur de biodiversité en analysant l'ensemble des points d'écoute réalisés sur la ville de La Rochelle
- l'accompagnement des équipes gestionnaires (équipes espaces verts, cimetières, gestionnaires d'établissements) pour mettre en place des actions en faveur de la biodiversité suite au diagnostic réalisé dans chacun des parcs et aux préconisations formulées, voir annexe 2 –support d'explication Refuge LPO
- la labellisation (signalétique in-situ) et la sensibilisation du public autour de cette nature de proximité en bas de chez eux en réalisant des sorties nature sur chacun des sites concernés dans l'année en cours et une conférence grand public sur la nature en ville

La labellisation Refuge LPO fait l'objet d'une convention type avec la LPO France qui figure en annexe 3 et sera adapté selon les modalités du projet de la Ville de La Rochelle décrit dans la présente délibération.

Durée et déroulement de la convention :

La convention prévoit l'accompagnement de 6 sites par an en moyenne, sur 4 ans de 2022 à 2025. Pour 2022, les sites concernés sont les parcs de Villeneuve-les Salines (3 parcs : Lamennais, Lavoisier, Condorcet) et ceux du quartier de Laleu (3 sites : Bois de Laleu, Bois LaLaLa, parc de Laleu), ainsi que le cimetière Saint-Eloi.

Montant de la convention :

La convention de partenariat porte un volet financier qui rémunère les prestations réalisées par la LPO à hauteur de 9900 euros par an et représente un volume de 18 j d'accompagnement. Le détail des coûts des prestations annuelles est donné en annexe 4.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal, en accord avec la Commission compétente :

- d'approuver le partenariat entre la Ligue de Protection des Oiseaux et la Ville de La Rochelle concernant ces 24 sites « Refuges LPO »
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention Refuge LPO (annexe 3) et tout document s'y rapportant

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Maire dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.



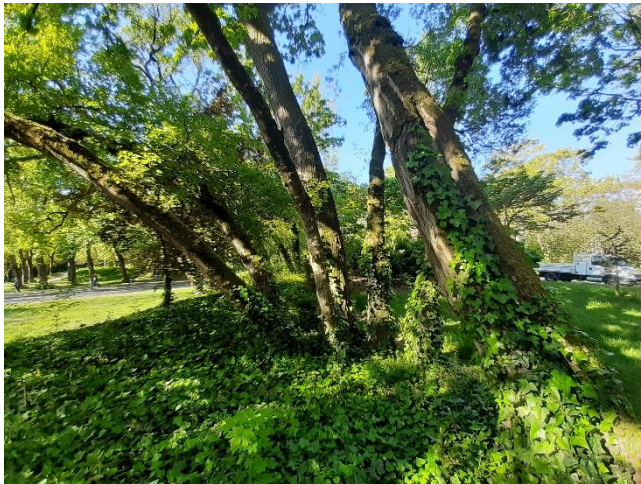
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

VILLE DE
**LA
ROCHELLE**

Refuges[®]
LPO

Refuges LPO

L'engagement de la ville de La Rochelle en 2021



Le programme Refuge LPO



Le programme Refuges LPO

Un Refuge LPO, c'est :

- Un terrain sur lequel le propriétaire engage des actions de protection de la nature : balcon, jardin, parc public, espace vert
- Un label sans valeur juridique
- Un programme national constitué en réseau
- Une charte à respecter



+ de 42 520
refuges LPO
en France



82 Refuges LPO

- 2 Refuges entreprises
- 14 Refuge établissement

Le programme Refuges LPO Collectivités

Un Refuge LPO, c'est :

Diagnostic écologique et
plan d'actions sur 5 ans

Evaluation de la biodiversité et
des actions mises en place

ANNEE 1

ANNEE 2

ANNEE 3

ANNEE 4

ANNEE 5

Accompagnement par la LPO

- Animations auprès des habitants et des scolaires
- Formation des équipes en charge de l'entretien des espaces verts

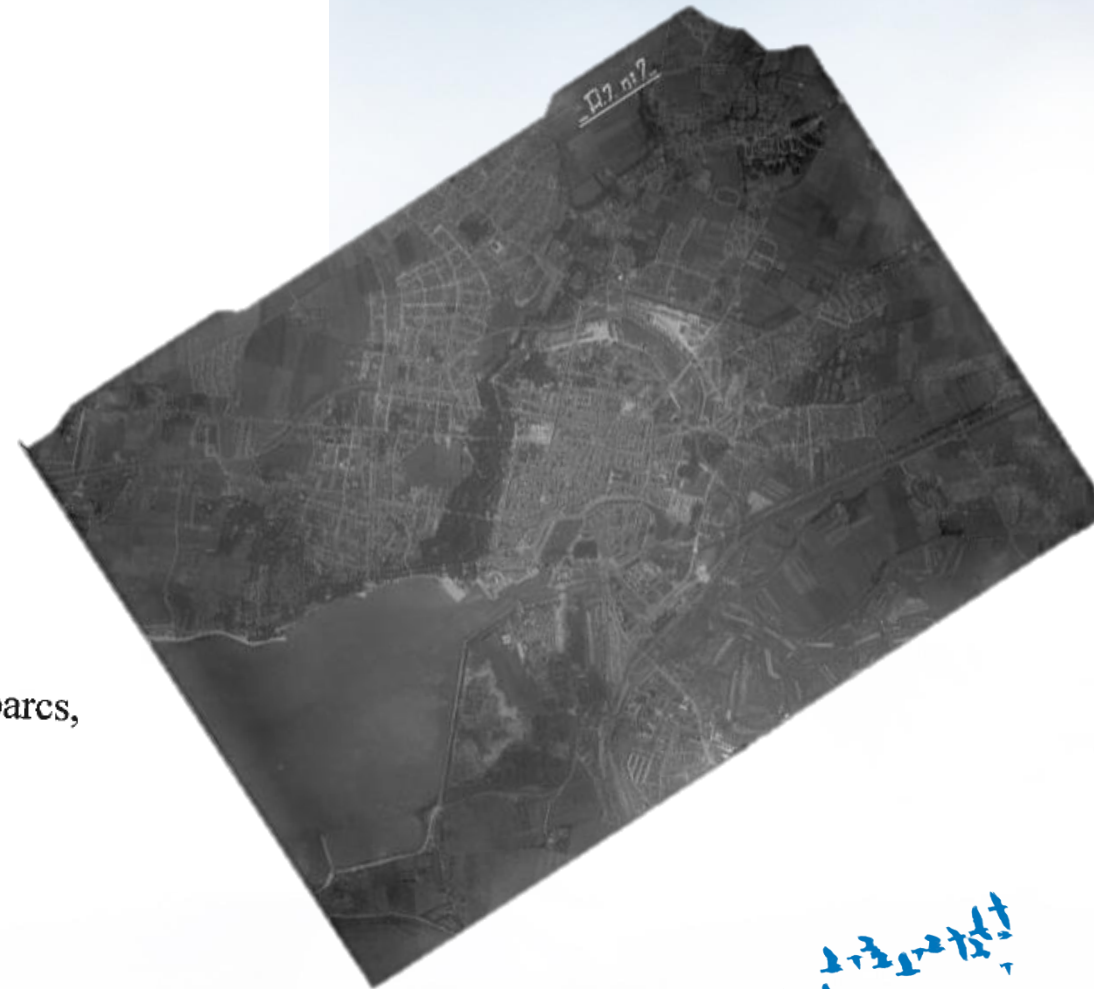
Un partenariat de longue date

Bulletin N° 4 Octobre 1931

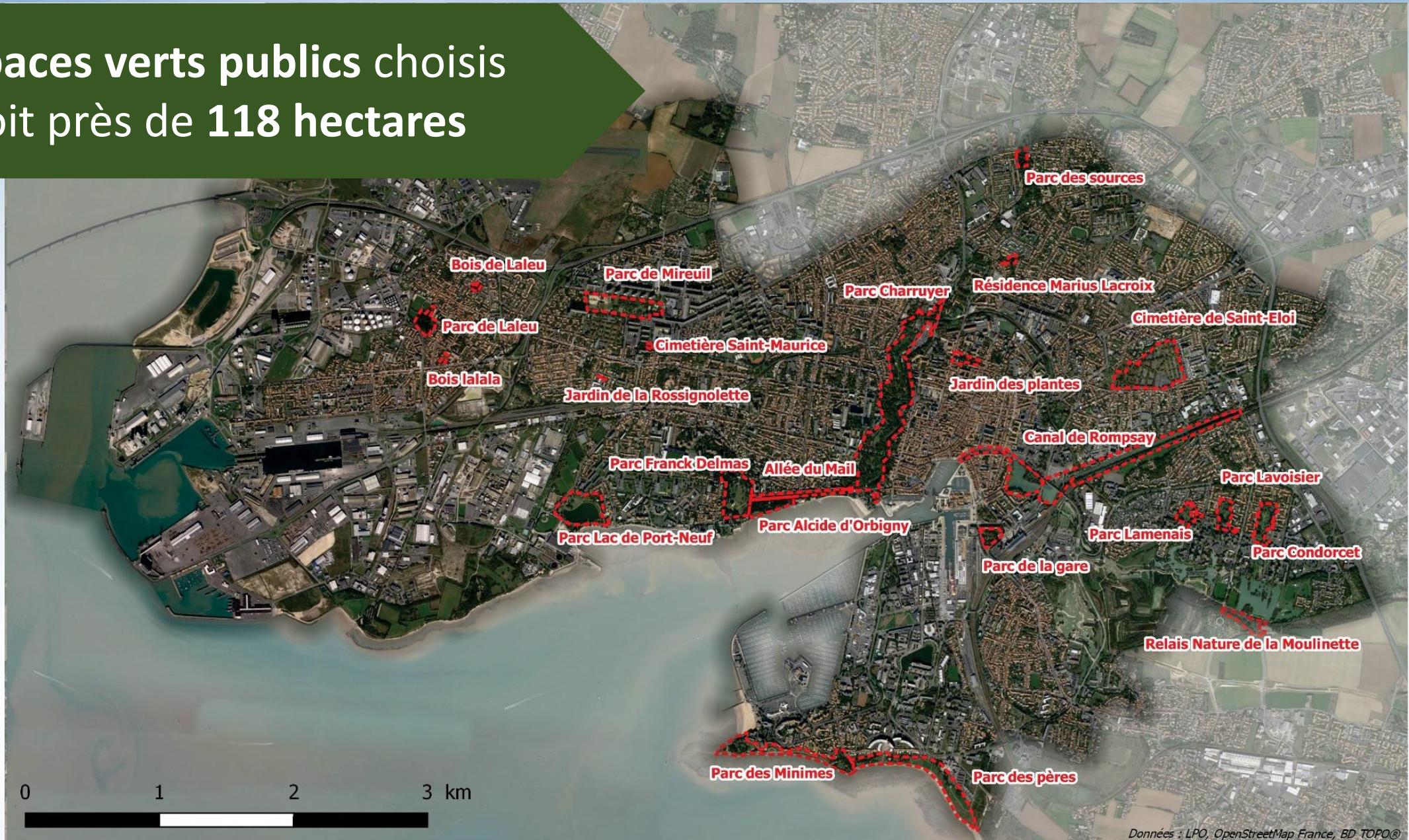
ACTES DE LA FEDERATION

SEANCE DES RECOMPENSE DE LA SOCIETE
D'ACCLIMATATION DE FRANCE

.....Grandes médailles de bronze récompensent également à des titres divers :
.....M. Vieljeux, Maire de La Rochelle, qui a transformé en Refuges tous les parcs,
squares et promenades de la ville, soit près de 480 hectares....



24 espaces verts publics choisis
-> soit près de 118 hectares



Nature en Ville

Les Refuges LPO de La Rochelle





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Inventaire des oiseaux

25 points d'écoute
+ 1 carré STOC EPS

Inventaire oiseaux nocturnes

6 points d'écoute

Inventaire des insectes

Parc Charruyer
Canal de Romsay

Résultats des inventaires

96 espèces d'oiseaux sur toute l'année 2021



Martinet noir



Chevalier guignette



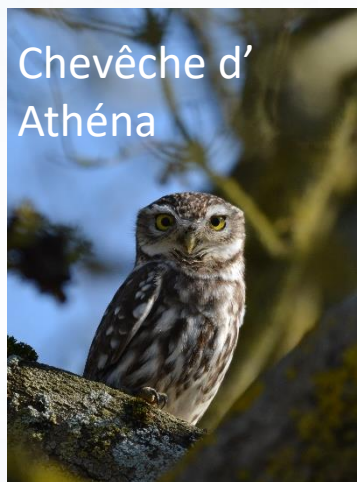
Pipit farlouse



Tarin des Aulnes



Pinson du nord

Chevêche d'
Athéna

Goéland argenté

Résultats des inventaires



Richesse spécifique avifaunistique

Minimum **10 espèces**
Maximum **58 espèces**

Résultats des inventaires

En 2021 : **54 espèces nicheuses**



Dont **19 espèces** considérées comme **patrimoniales**

Résultats des inventaires

-> 10 oiseaux à forte valeur patrimoniale



Linotte mélodieuse

Présent uniquement
sur 3 sites

Présent sur 10 sites

Chardonneret élégant



Présent sur 5 sites

Serin cini

Verdier d'Europe

Présent sur 12 sites



Résultats des inventaires

-> **10 oiseaux à forte valeur patrimoniale**



Petit-duc scops

Présent uniquement
dans le bois de Laleu

Présent uniquement
dans le bois de Laleu et
relais nature

Effraie des clochers



Pigeon colombin

Présent sur 4 sites

Résultats des inventaires

-> 10 oiseaux à forte valeur patrimoniale



Cisticole des joncs

Présent uniquement
au parc des Pères

Présent sur 2 sites

Pic épeichette

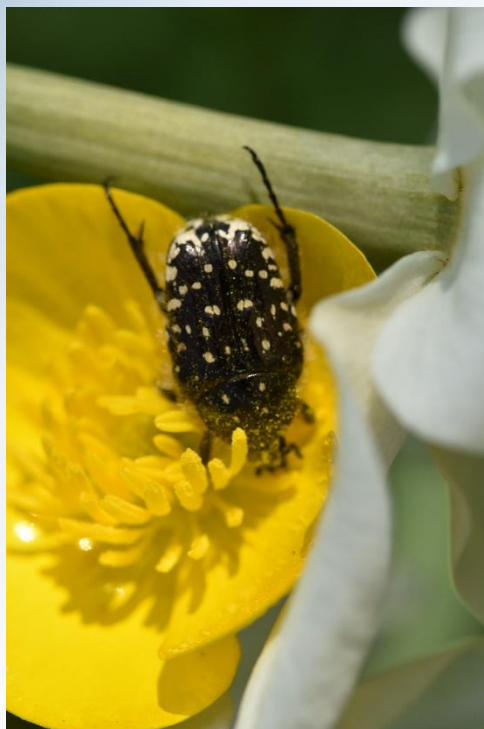


Tourterelle des bois

Présent uniquement au
relais nature

Résultats des inventaires

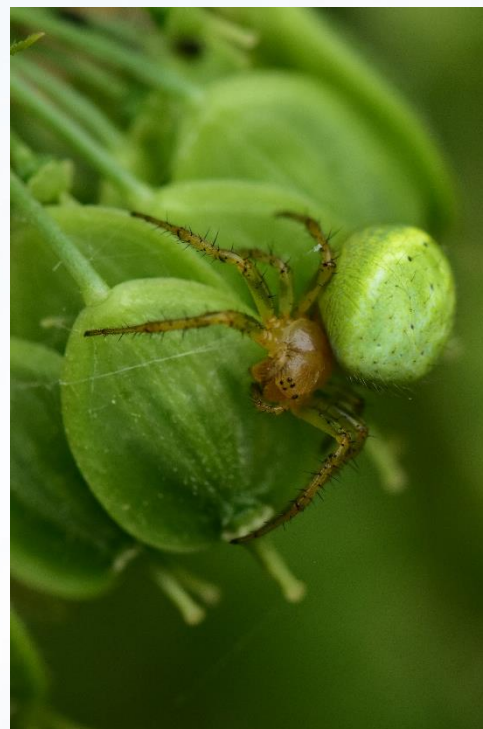
Mais aussi **234 espèces d'invertébrés**



Drap mortuaire



Syrphe ceinturé



Epeire comcombre

-> **5 espèces de libellules à valeur patrimoniale**

Orthétrum bleuissant



Libellule fauve

Résultats des inventaires

Mais aussi **4 espèces de reptiles et 3 espèces d'amphibiens**



Couleuvre vipérine



Cistude d'Europe

Résultats des inventaires

Mais aussi **4 espèces de mammifères (hors chauves –souris)**



Hérisson d'Europe



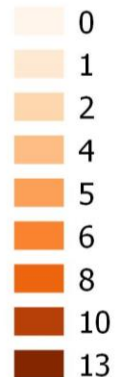
Ecureuil roux

Résultats des inventaires

Refuge LPO collectivité ville de La Rochelle

Légende

Nombre d'espèces
patrimoniales par site



Données : LPO, OpenStreetMap France, BD TOPO®

Les 15 gestes pour favoriser la biodiversité dans les Refuges LPO de La Rochelle



Les 15 gestes Refuges LPO

Je fais de mon terrain un espace sans chasse et sans pêche pour la biodiversité



Je n'utilise pas de produits chimiques nocifs pour la faune et la flore



Les 15 gestes Refuges LPO

Je favorise les gîtes naturels et aménage mon jardin pour accueillir la faune sauvage

Diversifiez les habitats pour accueillir l'ensemble de la faune sauvage

Conservez les arbres morts, maillons essentiels de la vie

Créez des aménagements, installez des nichoirs et des gîtes



Les 15 gestes Refuges LPO

Je laisse des zones naturelles d'herbes hautes et de fleurs sauvages

Gestion différenciée

- Diminuer la fréquence de tonte
- Conserver des zones tondues à partir de septembre
 - Fauche centrifuge
- Conserver des zones entretenues tous les 2 ou 3 ans



Les 15 gestes Refuges LPO

Je plante et préserve des variétés locales d'arbres et d'arbustes

Favoriser les arbres et arbustes
nourriciers

Protéger les arbres et le sol :

- Périmètre de protection
- Entretien en hiver si besoin



Les 15 gestes Refuges LPO

Je favorise l'accès aux ressources alimentaires naturelles pour la faune sauvage

Laissez pousser les plantes spontanées et plantez des arbres fruitiers, à baies ou à graines

Conserver le bois mort

Conserver le lierre



Les 15 gestes Refuges LPO

Je favorise la circulation de la faune sauvage

Clôture : aménager des passages pour la petite faune terrestre

Limiter les dangers de la circulation pour la faune sauvage : écuroducs, panneau de signalisation



Les 15 gestes Refuges LPO

Je limite mon emprise sur le sol vivant

Réduire l'artificialisation du sol

 Limiter l'érosion du sol

 Ne pas retourner le sol

 Ne pas répandre de produits



Les 15 gestes Refuges LPO

Je limite les pollutions lumineuses et sonores pour respecter la faune et la flore sauvages

Lumière extérieur :

- Diminuer l'éclairage nocturne
- Orientation du flux lumineux
 - Intensité de l'éclairage
 - Spectre lumineux
- Cibler les zones naturelles non éclairées



Les 15 gestes Refuges LPO

Je cohabite avec la faune et la flore sauvages du bâti

Préserver les cavités existantes

Installer des cavités artificiels : nichoirs, gîte
(mammifère, insectes..)

Limiter les dangers pour la faune : surface
vitrée, cavité verticale à paroi lisse

Conserver les vieux murs, fissures et plantes



Les 15 gestes Refuges LPO

Je transforme mes déchets organiques en compost



Je neutralise les pièges potentiels pour la faune au jardin



Les 15 gestes Refuges LPO

Je contribue aux programmes de sciences participatives



Je deviens ambassadeur de la nature



Les actions à mener en 2022



Les actions à mener en 2022

- **Indicateur de biodiversité des Refuges LPO de La Rochelle :**
Réaliser le suivi des oiseaux à travers 20 points d'écoute réalisés chaque année

- **Suivi des Refuges LPO :** Formation auprès des équipes en charge de l'entretien des espaces verts
Une demi-journée : en salle et sur le terrain
 - Secteur de Villeneuve les Salines
 - Secteur de Laleu
 - Cimetière de Saint-Eloi

Les Refuges LPO de la Rochelle

Mascottes de chaque Refuge LPO

Nom du site	Nom de l'espèce
Parc Charruyer	Pic épeichette
Cimetière saint-Eloi	Pigeon colombin
Parc Laleu	Gobemouche gris
Relai nature	Effraie des clochers
Résidence Marius Lacroix	Epervier d'Europe
Lac Port-neuf	Grèbe castagneux
Jardin de la Rossignolette	Anax empereur
Bois Laleu	Petit Duc scops
Cimetière saint-Maurice	Mésange bleue
Parc Kennedy	Chardonneret élégant
Jardin des plantes	Hérisson d'Europe

Nom du site	Nom de l'espèce
Parc des Minimes	Serin cini
Parc des pères	Linotte mélodieuse
Parc Condorcet	Accenteur mouchet
Parc des 100	Mésange charbonnière
Parc Lavoisier	Verdier d'Europe
Parc de la gare	Rougegorge familier
Canal de Rompsay	Fauvette grisette
Parc des sources	Grimpereau des jardins
Parc Franck Delmas	Ecureuil roux
Parc d'Orbigny	Roitelet Triple Bandeau
Allée du Mail	Merle noir

Merci pour votre attention

